



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 17 décembre 2020

**Objet de la délibération**

**CESSION A LA COMMUNE D'UN DELAISSE DE TERRAIN SIS AU BOUËTIEZ**

Le dix sept décembre deux mille vingt à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Yves GUYOT, Claudine CORPART, Thierry FALQUERHO, Valérie MAHÉ, Julian PONDAVEN, Marie-Françoise CÉREZ, Pascal LE LIBOUX, Frédéric TOUSSAINT, Peggy CACLIN, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Tiphaine SIRET, Gwendal HENRY, Anne-Laure LE DOUSSAL, Yves DOUAY, Joël TRÉCANT, Lisenn LE CLOIREC, Fabrice LEBRETON, Aurélia HENRIO, Pierre-Yves LE BOUDEDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Christian LE BOULAIRE

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Laure LE MARÉCHAL à Tiphaine SIRET, Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO, Catherine JULÉ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Julien LE DOUSSAL à Aurélia HENRIO, Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur DOUAY Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement Patrimoine

**N° 2020.12.009**

## **CESSION A LA COMMUNE D'UN DELAISSE DE TERRAIN SIS AU BOUËTIEZ**

### **Rapporteur : Yves GUYOT**

Les Consorts LE CREN sont propriétaires en indivision d'une parcelle de 234 m<sup>2</sup>, cadastrée section AR 342, sise au Bouëtiez, entre le chemin creux public provenant du Bourg de Saint-Gilles et la rue des Bouvreuils menant au secteur du Bouëtiez.

Dans les faits, cet espace est un lieu de passage à usage public depuis des décennies et permet la jonction entre différents cheminements doux.

Une convention tripartite entre le Département, la Ville et les propriétaires a permis en 2019 de renforcer le caractère public des lieux, en inscrivant cette parcelle privée dans le cadre d'un sentier de grande randonnée, par voie de convention.

Aujourd'hui, les propriétaires ne souhaitent plus assumer l'entretien de ce terrain, ni le risque d'une quelconque responsabilité en cas d'incident et/ou d'accident. Ils proposent ainsi à la Commune d'Hennebont de se rendre propriétaire de cette parcelle privée, afin de l'intégrer dans le domaine public.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** la proposition de l'indivision LE CREN en date du 14 octobre 2020,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 30 novembre 2020,  
**Vu** la présentation de ce dossier en commission Ville en date du 02 décembre 2020,  
**Vu** le rapport présenté,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la cession de cette parcelle privée au profit de la Ville à titre gratuit,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à la formalisation de ce dossier, et notamment la signature de l'acte de vente, en l'étude de Maître COULOUARN, notaire à Hennebont,
- **DIT QUE** les crédits sont budgétés (frais de géomètre et d'acte).

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU